

SOCIÉTÉ ALLIANZ - LA PAGE CENTRALISATRICE DES SITES FRAUDULEUX

Category: [Non classé](#)



La société ALLIANZ est victime d'une usurpation de son nom par un nombre considérable de clones frauduleux. Nous avons mis en ligne plusieurs articles que vous trouverez ci-dessous. Au vu du nombre, une page centralisatrice s'impose. Il s'agit d'un réseau connu d'escrocs franco-israéliens contre lequel nous avons une action pénale collective en cours sans compter d'autres actions judiciaires. L'imagination pour les noms de domaine est sans limite...

<https://adcfrance.fr/produits-classiques-danger/le-site-allianz-crowdfunding-com/>

<https://adcfrance.fr/placement-epargne/le-site-allianztechnology-eu/>

<https://adcfrance.fr/produits-classiques-danger/les-sites-allianz-patrimoine-eu-allianzpatrimoine-com/>

<https://adcfrance.fr/produits-classiques-danger/les-sites-allianz-investissements-com-allianzglobal-investors-allianzinvestissement-com-allianzinvestissements-com-allianz-gestion-fr-allianzgestion-com-allianz-gestion-fr-allianzgestionpatrimoine-com/>

<https://adcfrance.fr/epargne/les-sites-allianzvie-investments-com-allianz-ehpad-com-allianz-avenir-com-allianz-europe-fr-allianz-europe-com-allianz-gie-com-allianz-immopapier-com-allianz-eu-com-allianzvie-eu-allianz-finances-com/>

Les nouveaux sites découverts seront intégrés dans cet article.

Les sites internet

Le site allianz-fr.com

Il a été créé le 27/11/2023. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/allianz-fr.com>

Le site allianzglobalcorp.com

Il a été créé le 15/11/2023. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/allianzglobalcorp.com>

Le site allianzpatrimoine.fr

Le nom de domaine est disponible. Nous déconseillons l'achat...

Le site allianz-iard.com

Il a été créé le 20/03/2024. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/allianz-iard.com>

Le site allianz-iard.net

Il a été créé le 10/06/2024. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/allianz-iard.net>

Le site allianz-polegestion.com

Il a été créé le 28/08/2023. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/allianz-polegestion.com>

Nos recherches

Les adresses mails

Le site abe-infoservice.fr a aussi placé en liste noire des adresses mails. Nous les publions ci-dessous :

allianz.b@prenom-nom.com

allianz@nom-prénom.com

Le téléphone

Les sites utilisent :

Le numéro 07 57 59 19 49

Il fait l'objet d'une alerte intéressante :

<https://www.signal-arnaques.com/scam/view/732659>

Il est également utilisé par le site fr-mobypark.com qui a fait l'objet d'une enquête de la part de l'ADC France.

<https://adcfrance.fr/produits-classiques-danger/le-site-fr-mobypark-com/>

Il s'inscrit dans une série intéressante :

fox-cfi.com	07 57 59 18 95
foncaris-France.fr	07 57 59 18 97
sogecampus.fr	07 57 59 18 97
allianz-polegestion.com	07 57 59 19 49
fr-mobypark.com	07 57 59 19 49
otto-holding.com	07 57 59 19 76

Le numéro 01 87 66 49 31

Les faux noms

Les sites utilisent :

- M. Pierre Guy COTIN (allianz-polegestion.com)
- M. Bertrand DAVID (allianz-polegestion.com)

Les produits

Le site allianz-polegestion.com propose des livrets avec des intérêts alléchants !

Les règlements

Les sites utilisent :

Un compte espagnol ayant l'IBAN ES96 0182 4453 0602 0159 3808 (allianz-polegestion.com)

Les informations juridiques

Il a été usurpé le nom de la société allianz

Le site allianz-fr.com est sur la liste noire du site abe-infoservice.fr depuis le 01/08/2024.

Le site allianzglobalcorp.com est sur la liste noire du site abe-infoservice.fr depuis le 01/08/2024.

Le site allianzpatrimoine.fr est sur la liste noire du site abe-infoservice.fr depuis le 01/08/2024.

Le site allianz-iard.com est sur la liste noire du site abe-infoservice.fr depuis le 01/08/2024.

Le site allianz-iard.net est sur la liste noire du site abe-infoservice.fr depuis le 01/08/2024.

Le site allianz-polegestion.com est sur la liste noire du site abe-infoservice.fr depuis le 26/01/2024.

<https://www.abe-infoservice.fr/liste-noire/listes-noires-et-alertes-des-autorites>

Conclusion

Vous avez déjà versé des fonds que vous n'arrivez pas à récupérer ?

Si vous avez effectué un investissement qui se révèle être une arnaque, vous pouvez nous contacter à <https://www.adcfrance.fr/contactez-nous/>. Il faudra simplement nous transférer tous les mails reçus y compris les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

<https://www.adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/>

Vous pouvez aussi agir contre les escrocs. Vous trouverez avec le lien ci-dessous des stratégies selon que vous êtes en contact sans avoir versé de fonds ou que vous avez perdu des fonds. Ce travail est important. Il nous permet d'obtenir des informations sur les moyens mis en œuvre et de mieux identifier les réseaux agissant dans l'ombre.

<https://adcfrance.fr/epargne/arnaqueurs-franco-israeliens-bulgares-les-actions-des-consommateurs/>

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 50 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle et une participation financière de 50 € aux frais de l'action soit 100 €. Vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

[Le numéro 152 de la revue Antipac](#)

L'apparition de l'ADC France :

[La revue Antipac n° 149](#)

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

<https://www.helloasso.com/associations/adc-lorraine/adhesions/re-adhesion-simple>

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Vous êtes en contact avec le site sans avoir versé de fonds :

Nous publions ci-dessous des conseils pratiques pour détecter les sites frauduleux. Avant d'investir, faites les vérifications utiles. Cela va vous éviter des soucis importants. L'article publié fait 5 pages. Pour ne pas trop alourdir cette page, nous vous communiquons le lien :

<https://www.adcfrance.fr/epargne/investir-avec-internet-les-conseils-utiles-de-ladc-france/>

Vous pouvez nous transférer les mails reçus à <https://www.adcfrance.fr/contactez-nous/>

ATTENTION !

Si vous avez versé des fonds, vous devez impérativement déposer une plainte à la gendarmerie ou à la police dont vous dépendez. Il faut, si c'est le cas, préciser les documents personnels que vous avez pu donner aux escrocs.

Si vous avez envoyé un justificatif d'identité et / ou un justificatif de domicile sans avoir versé de fonds, vous DEVEZ FAIRE UNE MAIN COURANTE à la police ou la gendarmerie dont vous dépendez.

Vos coordonnées sont entre les mains d'escrocs. Ils peuvent les utiliser soit pour tenter de vous arnaquer avec un autre produit soit en les revendant à d'autres escrocs comme les brouteurs du Bénin par exemple. Si cela se produit, vous pouvez nous transférer les mails reçus à <https://www.adcfrance.fr/contactez-nous/>

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.

